



AMI en faveur de la gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques

Réunion de lancement du 9 juin 2022

Les enjeux de la gestion de l'eau et l'importance de mettre l'eau au cœur des politiques du territoire





EN QUELQUES MOTS

Principale association de **collectivités** et de leurs **partenaires**, spécialisée dans la transition écologique de la gestion de l'**eau**, l'économie circulaire et les stratégies climatiques.

**Plus de 1000
adhérents
Gouvernance**

2/3 de COLLECTIVITÉS
1/3 de PARTENAIRES DES COLLECTIVITÉS

70% des sièges du Conseil d'administration
occupés par des élus

3/4 des régions

1/3 des départements

100% des métropoles

100% des communautés urbaines

+ de 100 communautés d'agglomération

près de 200 communautés de communes et villes centres

La plupart des principaux syndicats Déchets et Énergie

Un développement rapide sur l'eau



Quelques exemples d'actions d'AMORCE

Activité « Réseaux »

- Animation du réseau de territoires engagés dans la lutte contre les **pollutions plastiques** du cycle de l'eau
- Groupes d'échanges : REUT, transition énergétique des SPEA, boues, pluvial urba, fin&fisca

Activité « Lobbying »

- Extension de la redevance pollutions diffuses aux micropolluants
- Evolution code urbanisme pour faciliter l'instruction des PC (pluvial)
- Gestion des boues

Activité « production »

- Guide sur les leviers d'atténuation du CC par les SPEA
- Plan territorial plastique
- Stratégies territoriales face aux sécheresses
- Tarification sociale

Activité « Accompagnement »

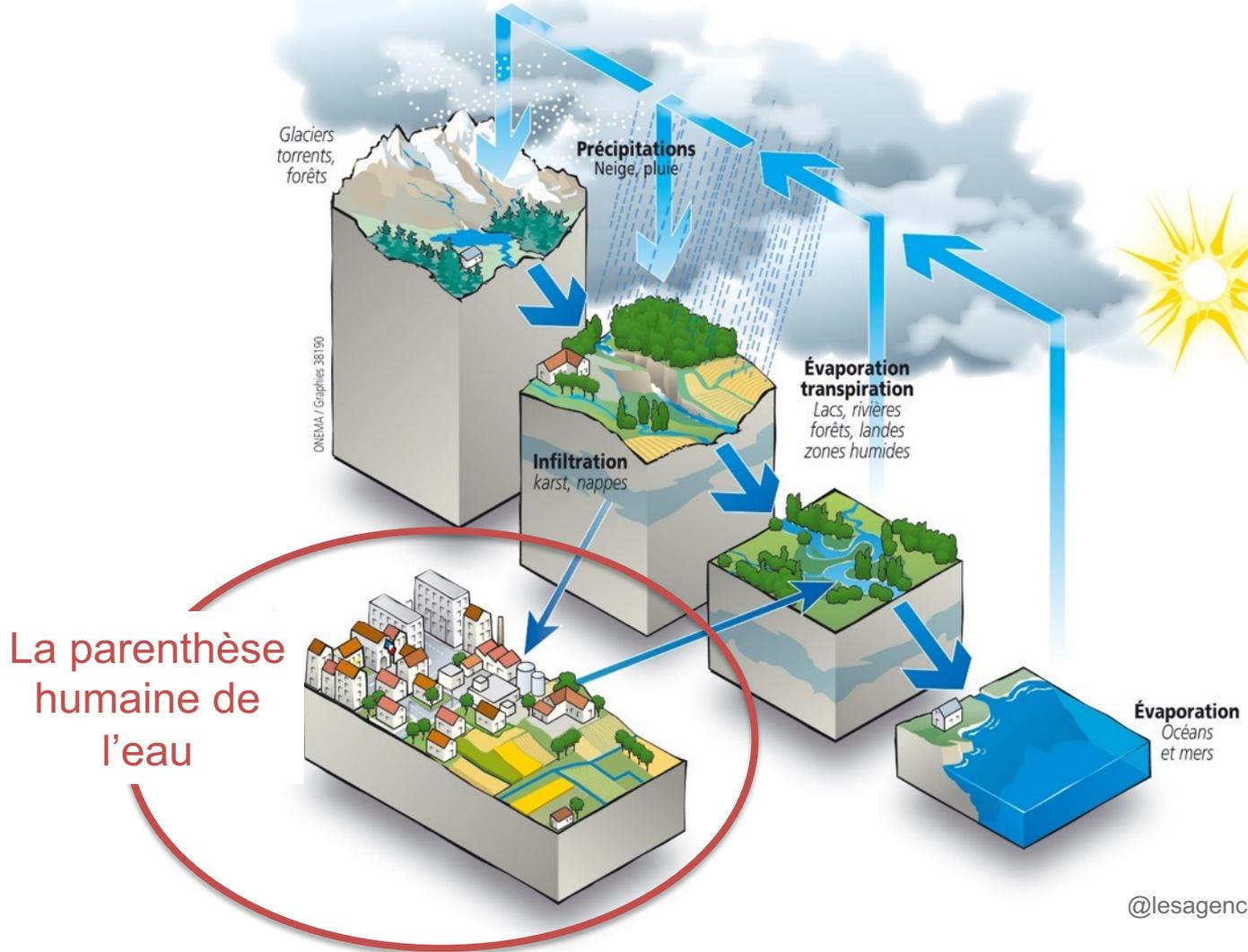
- Transfert de compétence - interventions dans les territoires
- Outil de suivi des économies d'eau dans le patrimoine public





Le cycle de l'eau & ses compétences opérationnelles

Le cycle de l'eau...



Évaporation
Océans
et mers

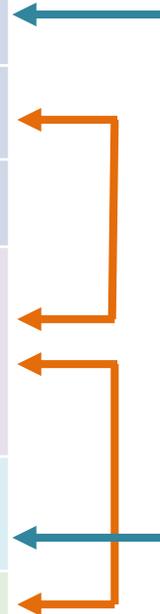
@lesagencesdeleau





Et ses compétences opérationnelles

	Communes	Communautés de communes	Communautés d'agglomération	Communautés urbaines	Métropoles
Eau potable	Transfert obligatoire à l'EPCI-FP, sauf opposition des communes membres d'une communauté de communes et report en 2026	Obligatoire (sauf report à 2026 si opposition des communes)	Obligatoire		
Assainissement collectif			Obligatoire		
Assainissement non collectif			Obligatoire		
Eaux pluviales urbaines	Transfert obligatoire à l'EPCI-FP, sauf pour les communes membres d'une communauté de communes	Facultatif	Obligatoire		
Défense extérieure contre l'incendie	Transfert obligatoire seulement pour les métropoles	Facultatif			Obligatoire (compétence et police spéciale)
GEMAPI	Transfert obligatoire à l'EPCI-FP	Obligatoire (possibilité de transfert ou délégation à un GMA)			



Des compétences qui ne couvrent pas l'intégralité du cycle
Des dialogues à l'échelle du périmètre administratif et du périmètre hydrographique



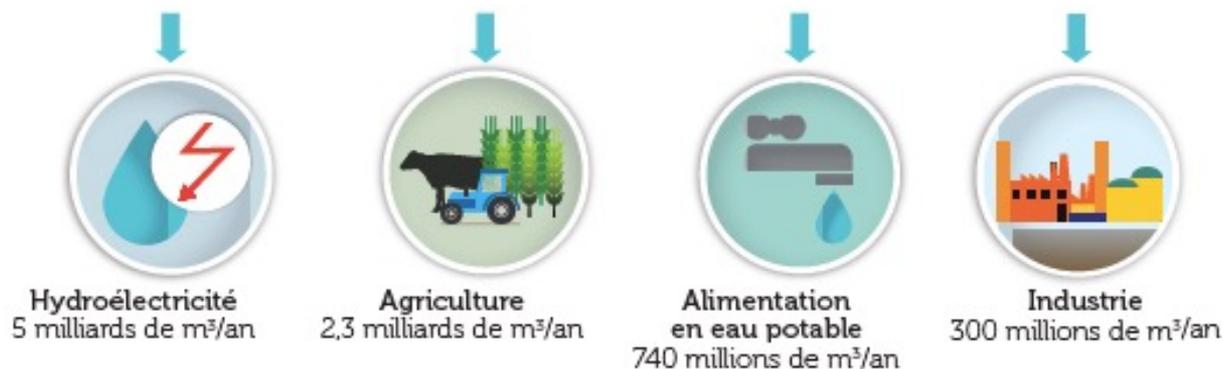
2020 - 2026: Les grands enjeux de la gestion de l'eau dans les territoires

ENJEU n°1: Un cycle naturel de l'eau modifié par notre mode de vie

Sur le plan quantitatif :

- Aménagement du territoire et développement économique planifié indépendamment des ressources en eau disponibles → accentuation des **sécheresses et des tensions entre usagers**

4 usages prédominants de la ressource en eau en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Mais aussi
tourisme
été/hiver

→ Synergie: EAU & AGRICULTURE/ DEV ECO / ENERGIE

ENJEU n°1: Un cycle naturel de l'eau perturbé par notre mode de vie

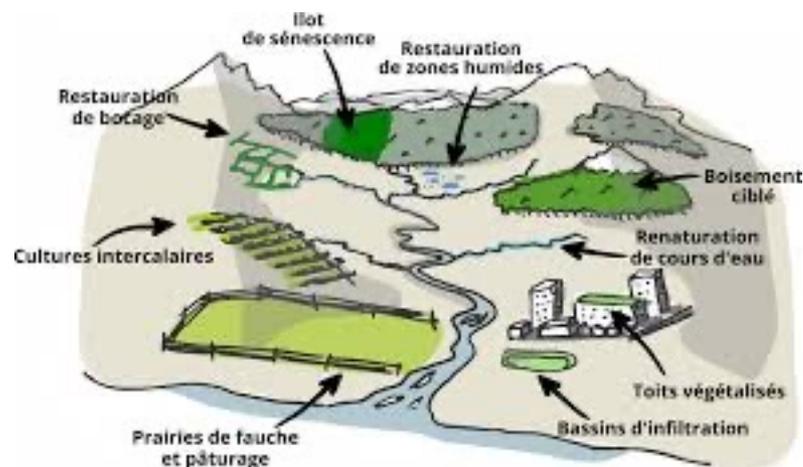
Sur le plan quantitatif :

Artificialisation galopante qui induit une suppression des zones tampons, une rectification des cours d'eau...

→ aggravation des **inondations** et des dégâts associés

→ mais aussi réduction de la **recharge des ressources**

En région SUD:
**-12% de SAU entre 2000 et 2010 /
+73% d'habitants en 50 ans**



→ **Synergie: EAU & URBANISME / INFRASTRUCTURES**



ENJEU n°1: Un cycle naturel de l'eau perturbé par notre mode de vie

→ **Problématiques quantitatives aggravées par le dérèglement climatique**

SECHERESSES :

50% d'alimentation
eau potable
superficielle: pb
évapotraspiration

21 territoires
déficitaires en régions
sud

INONDATIONS:

7TRI et 16 PAPI

Des événements historiques
dramatiques



ENJEU n°1: Un cycle naturel de l'eau perturbé par notre mode de vie

Sur le plan qualitatif, des pollutions « émergentes » des cours d'eau et des ressources souterraines :

- venant des activités économiques (pesticides, micropolluants chimiques...)
- mais aussi de nos pratiques du quotidien (micropolluants issus des cosmétiques et détergents, résidus médicamenteux...)

- Aggravation des **tensions quantitatives** (une ressource polluée n'est plus une ressource utilisable facilement)
- **Impact financier** sur les services publics (traitement)
- **Pertes de biodiversité**
- **Risques sanitaires** : maladies à facteurs environnementaux et antibiorésistance

→ **Synergie: EAU & AGRICULTURE/ DEV ECO
/ ECO CIRCULAIRE / SANTE**



ENJEU n°2 : Structurer, renforcer la gouvernance de l'eau

Le mandat de la mise en œuvre opérationnelle de l'intercommunalisation des compétences eau et assainissement

2015 Loi NOTRe → ... → 2019 Loi Engagement et proximité
→ **Compétences eau et assainissement transférées aux CC et CA au 1^{er} janv 2020 ou report au plus tard en 2026**

Mandat 2020 – 2026:

- Pour la majorité, mise en application des décisions prises sur le mandat précédent en terme de niveaux de services et d'harmonisation du prix de l'eau
- Pour les autres, objectif de transfert au plus tard en 2026 → à anticiper dès maintenant



ENJEU n°3 : Maintenir, renforcer la performance → investir en maîtrisant le prix du service

Gestion d'un patrimoine vieillissant

- Renouvellement du patrimoine : réseau et usines/stations d'épuration
- Lutte contre les fuites (**Région SUD : 75%**) et les intrusions d'eaux parasites

Pression démographique & touristique – étalement urbain

- Etendre les réseaux de distribution et de collecte
- Redimensionner / Agrandir les usines et les stations

Nouvelles exigences réglementaires

- Performances de traitement à la hausse

→ **Fragilité financière**

Service à coûts majoritairement fixes,
avec une tarification indexée sur les volumes

Vs enjeu environnemental à promouvoir les économies d'eau



ENJEU n°4 : Mettre l'eau au cœur des politiques du territoire - transversalité

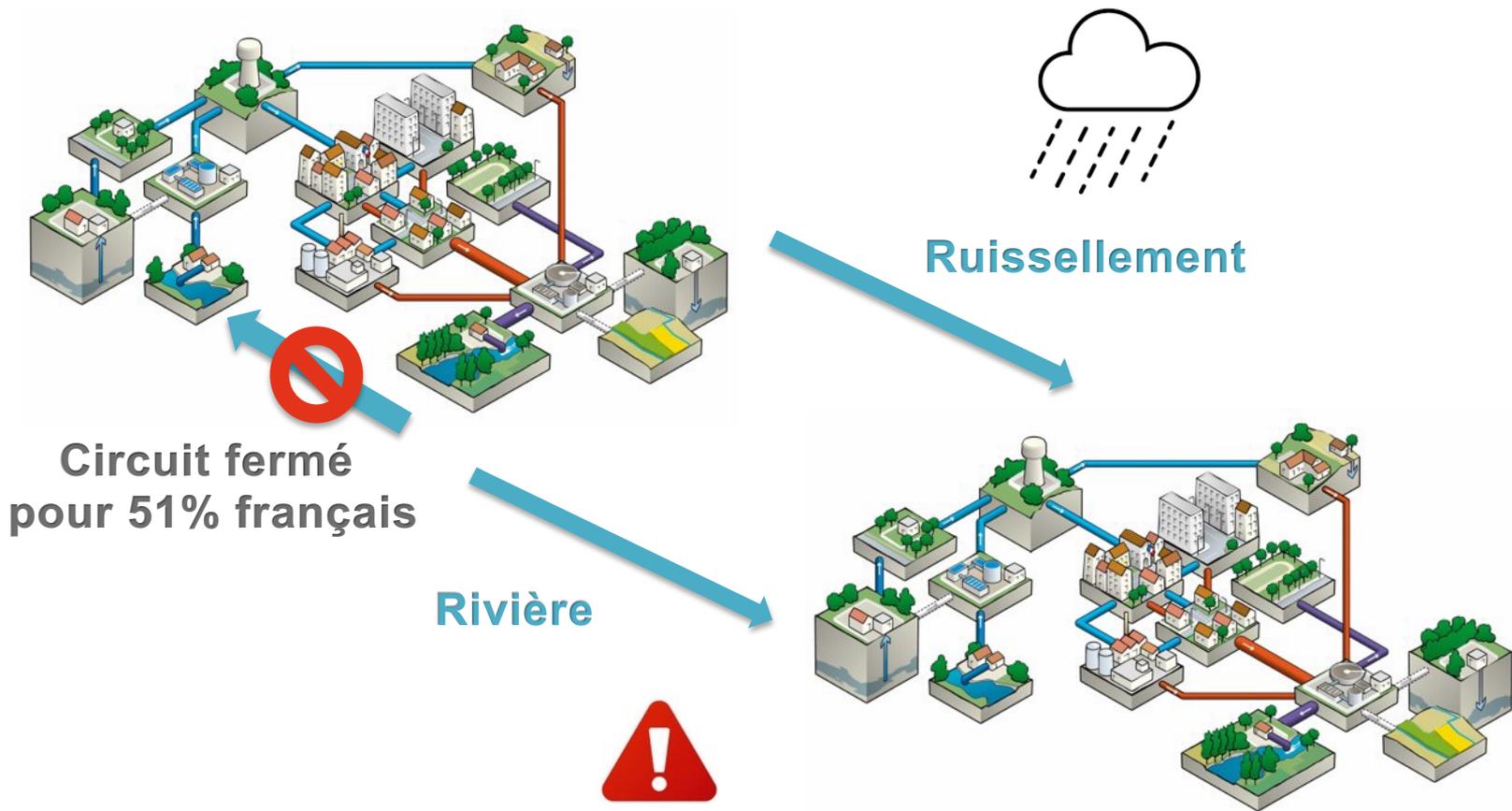
Les élus du cycle de l'eau en synergie :

Avec les élus dédiés consacrés aux autres compétences sur son territoire :

- Pour une politique de l'eau cohérente avec les stratégies climatiques, la politique de développement urbain et économique et vice-versa
- Pour une utilisation raisonnée de l'eau par tous les usagers y compris le patrimoine public
- Pour une efficacité de la dépense publique

Avec les élus « eau » des territoires voisins & des structures GMA dans une logique hydrographique de solidarité amont-aval





Synthèse // La place de la gestion de l'eau dans la transition écologique des territoires

**Territoires
sobres**

Economies de la ressource en eau,
Mobilisation d'eaux non conventionnelles,
Economies d'énergie, Valorisation
énergétique / ENR...

Irrigation, Paiement pour
services environnementaux,,
Valorisation agronomique
Activités industrielles
durables, Accès à l'eau,
Démocratie participative...

**Territoires
acteurs de la
transition
écologique**

**Territoires
propres,
durables et
agréables à
vivre**

**Territoires
dynamiques
et solidaires**

Eau & urbanisme, Bien être en ville /
lutte contre les ICU, Prévention des
inondations, Ville perméable, Propreté
/ gestion des déchets, Micropolluants,
changements de pratique...



Guide // L'élu, l'eau et la transition écologique

Passer d'une logique de gestionnaire de réseaux à un véritable projet politique pour votre territoire avec une dimension écologique et sociale forte





Merci de votre attention:

Claire FORITE

Chargée de mission eau

cforite@amorce.asso.fr

